

BULLETIN D'INFO

Maraîchage et Fruits rouges de Corrèze

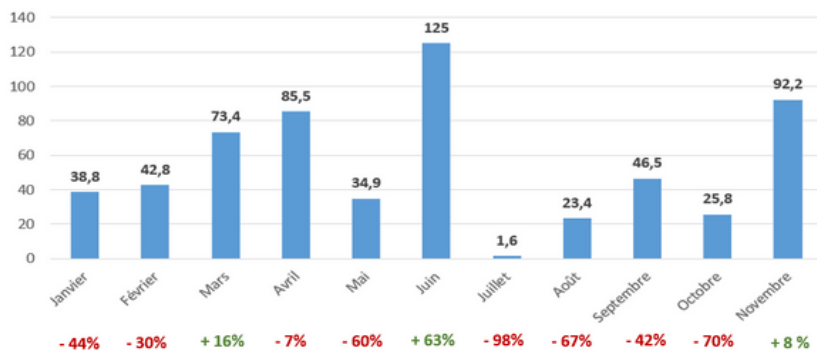
Météo : retour des pluies et levée des restrictions

La Préfecture de la Corrèze indique que :

"Le comité départemental plénier de suivi de la ressource en eau s'est réuni le 21 novembre 2022 afin de partager les informations sur la situation actuelle, et les prévisions quant à l'évolution de la ressource en eau.

Les dernières précipitations qui sont survenues depuis le début du mois de novembre ont permis d'améliorer de façon significative le fonctionnement des cours d'eau [...]

Dans ce contexte, toutes les mesures de restriction des usages de l'eau, y compris ceux à partir des réseaux d'eau potable et les prélèvements dans le milieu sont levées".



Précipitations mensuelles (en mm) cumulées à la station de Brive-La Roche de janvier à novembre (source : info Climat).

Depuis le début de l'année, seulement 590 mm de pluie ont été cumulés à la station de Brive La Roche. Sur 11 mois, 8 ont été déficitaires et seulement 3 ont été excédentaires, comme on peut le voir sous le graphique en rouge et vert (écart par rapport aux normales de saison).

Plants maraîchers bio : n'oubliez pas de répondre à notre enquête !

La Chambre d'agriculture de la Corrèze lance une enquête en ligne auprès des maraîchers corréziens au sujet de l'approvisionnement en plants (autoproduction sur la ferme, achats auprès de fournisseurs). En effet, plusieurs maraîchers nous ont fait part de difficultés.

Cette enquête a pour objectif :

- De faire un panorama des modes d'approvisionnement en plants chez les producteurs (autoproduction sur l'exploitation, achat auprès de fournisseurs extérieurs, les deux) ;
- De recenser les problématiques rencontrées ;
- De recueillir d'éventuels besoins



Approvisionnement en plants : vous rencontrez des difficultés ? Vous avez des besoins ? Répondez à notre enquête !

Cette enquête en ligne prend moins de 3 min. Nous vous remercions par avance pour votre contribution !



Pour y répondre :
cliquez ici !



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :
Anne-Laure Fuscien, conseillère maraîchage, au 07 63 45 23 53 ou anne-laure.fuscien@correze.chambagri.fr
Les résultats de cette enquête seront communiqués de manière anonyme et collective. Action menée dans le cadre du programme bio de la Région Nouvelle Aquitaine.



Une dizaine de producteurs et porteurs de projets ont participé à la formation VIVEA "Micro-organismes efficaces en maraîchage (EM)" proposée par la Chambre d'agriculture le mardi 8 novembre, avec une intervention de Florence Hervé-Marty, géobiologue tarnaise, et un témoignage de Thierry Treuil, chef de culture des Jardins de Murat.



Le lundi 14 novembre, dans le cadre du mois de la Bio en Nouvelle-Aquitaine, rendez-vous était donné chez Marie et Hélène Loiseau (Le Claux) à Pierrefitte. Une belle rencontre sur le thème de la **rénovation d'un verger ancien de myrtilles, la cueillette à la ferme ou encore la transformation.**



Le mardi 15 novembre, dans le cadre du mois de la Bio en Nouvelle-Aquitaine, rendez-vous était donné chez Christelle Besse (Le Potager Saint Martinois) à Saint-Martin-Sepert pour une visite de son exploitation et un témoignage post-installation. Différents thèmes ont été abordés et ont permis de nombreux échanges : **son parcours et son installation en maraîchage diversifié bio, les investissements réalisés (abris froids, irrigation, matériel...), la commercialisation en circuits courts, les réussites / points à consolider et perspectives.**



Le vendredi 25 novembre, c'est une rencontre sur le thème de l'irrigation qui était organisée à la station ADIDA de Voutezac, en présence de la SAS BORDAS et de NETAFIM.

Étaient au programme de cet après-midi d'échanges :

- **Les différents types d'installations et équipements** : caractéristiques, comment bien les choisir, comment bien les positionner ?
- **Pilotage de l'irrigation** : besoins en eau des plantes, stratégies et outils d'aide à la décision
- **Comment contrôler et entretenir son réseau**
- **Organisation du travail** : comment optimiser le temps dédié à la gestion de l'irrigation ?

Un compte-rendu de cette journée vous sera transmis prochainement !

Un grand merci aux productrices nous ayant accueillis sur leur ferme, aux intervenants, à la station ADIDA de Voutezac, au LEGTPA de Brive Voutezac, et au plus de 100 participants pour leur venue !

Micro-organismes efficaces : retour sur la formation du 08/11

Le 8 novembre, la Chambre d'agriculture a proposé une **formation sur les micro-organismes efficaces en maraîchage**, à laquelle une dizaine de personnes ont participé. C'est **Florence Hervé-Marty, géobiologue tarnaise**, qui est intervenue lors de cette journée. **Ci-dessous quelques points à retenir de son intervention.**

Les micro-organismes efficaces, appelés "EM", sont une combinaison de plusieurs bactéries, levures et champignons, mise au point par le chercheur japonais Teruo Higa. Ces EM, jugés "bénéfiques", peuvent être utilisés dans de nombreux domaines, et notamment agricoles.

Faire une cuvée d'EM : le matériel de base

Il est tout d'abord nécessaire d'avoir une **solution mère d'EM, appelée EM-1**. Cette solution mère peut être mise au point sur la ferme à partir de litière forestière. Néanmoins, pour débuter, Florence Hervé-Marty conseille de l'acheter, ce qui permet d'être sûre de la composition et de la concentration. **Un litre d'EM-1 coûte environ 30€**. Différents sites internet proposent de la vente en ligne (Hector, Agriton...).

Vous devez ensuite disposer d'un **litre de mélasse**, de **30 à 32 litres d'eau** (de source idéalement, sinon, la laisser reposer au minimum 24h), ainsi que d'un **incubateur**. L'incubateur peut s'acheter ou être fabriqué à partir d'une cuve alimentaire équipée d'un débourbeur, d'un robinet et, à l'intérieur, d'une résistance type aquarium pour permettre au mélange de chauffer.



Point de vigilance : à toutes les étapes, il faut limiter le contact de la solution avec l'air, le mélange doit rester anaérobie !!

Les étapes à suivre :

- 1) **Mettre l'eau (entre 30 et 32 litres) dans l'incubateur et la faire tiédir** (28°C par exemple).
- 2) **Ajouter le litre de mélasse** et bien diluer.
- 3) **Ajouter le litre de solution mère EM-1**. Mélanger rapidement (ne pas trop brasser, afin de ne pas altérer les bactéries anaérobies).
- 4) **Régler ensuite la température entre 29 et 31°C, et laisser incuber pendant 9 jours**. L'incubateur doit être placé dans un endroit à température ambiante, sans trop d'amplitude, à l'abri de la lumière.
- 5) Afin de s'assurer de la bonne température durant la phase d'incubation, un thermomètre à infrarouge peut être utilisé, et ce afin de ne pas avoir à ouvrir la cuve.
- 6) **A l'issue des 9 jours, on obtient une solution appelée EM-A, pour "solution EM activée"**. Le pH doit alors être de 3 / 3.5. Cette solution peut être stockée dans un contenant type BIB, ce qui permet de limiter les entrées d'air. Dans ces conditions, la solution EM-A peut être conservée jusqu'à 1 an.
- 7) **Bien nettoyer l'incubateur**, plusieurs fois à l'eau chaude.

Les différentes utilisations possibles :

La solution EM-A s'utilise **diluée à 10%** (sur sol, terreau, récolte...) ou **5%** (en foliaire), avec un **pulvérisateur idéalement dédié** (ouvrir suffisamment les buses mais sans faire goutter), et avec des **applications le soir de préférence**, certains micro-organismes étant photosensibles.

La solution EM-A peut être appliquée :

- dès l'implantation, pour favoriser les levées et les reprises
- après un épisode de grêle pour favoriser la cicatrisation
- avant une gelée, pour favoriser une meilleure résistance de la plante
- en cours de culture de façon générale, pour stimuler la défense des plantes
- après récolte, sur courges notamment, pour favoriser la conservation
- sur fumier et compost (bâcher après l'application), pour améliorer la fertilité

Quelles références disponibles ?

A ce jour, peu de références scientifiques sont disponibles concernant l'efficacité des EM. Une expérimentation devrait être mise en place au Domaine de Lamothe (école d'ingénieurs de Purpan), en production animale, afin de collecter des données.

Plus localement, la station ADIDA de Voutezac s'emparera de cette thématique en 2023.

De même, tous les participants à cette formation, repartis avec un litre de solution EM-A, souhaitent mettre en place des tests. Nous vous tiendrons informés !

Quelques ouvrages pour aller plus loin :





LE RALLYE DES PROFILS : Améliorer la fertilité de vos sols afin de pérenniser le potentiel de production de vos parcelles.

En partenariat avec la société OLMIX, les Etablissements JALADI organisent un rallye de 3 jours autour de l'activité biologique des sols. Après une journée en Dordogne et une journée dans le Lot, ils seront présents en Corrèze, au LEGTPA de Voutezac, ce jeudi 1er décembre.

RDV ce jeudi 1er décembre :

- Session à 10h : réalisation d'un profil de sol dans le verger de pommiers
- Session à 14h : réalisation d'un profil de sol dans le couvert végétal après la culture de potimarrons
- RDV devant les serres de vente du LEGTPA Henri Bassaler - Murat - 19130 Voutezac (45.277825, 1.418249)



De nombreux thèmes seront abordés : biodiversité du sol et enracinement, gestion de l'eau (hydromorphie et irrigation), gestion de la matière organique et valorisation des unités fertilisantes, comment améliorer la structure d'un sol, les raisons d'une bonne pérennité de la culture...

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter : Antoine Filitowski, directeur d'exploitation du LEGTPA (06.33.43.46.92) et Sandra Chatufaud, conseillère arboriculture fruitière CA19 (07.63.45.23.61).

Exploitation membre du réseau DEPHY Ecophyto animée par la Chambre d'agriculture de la Corrèze.



Témoignage DEPHY 13 : la technique du double sorgho

Le réseau DEPHY Maraîchage des Bouches-du-Rhône a réalisé une fiche technique et une vidéo (3 min) sur **la technique du double sorgho de 3 semaines pour lutter contre les nématodes à galle**, avec des témoignages de producteurs de légumes en circuit long.

Vous pouvez retrouver [la vidéo](#) en [clicquant ici](#).

Témoignage de Ken Demichelis



Et consulter la [fiche technique](#) qui l'accompagne en [clicquant ici](#).

Témoignage de Magali GIRARD et Edouard AYMARD



Vous recherchez un matériel ? Vous souhaitez en vendre un ? Vous souhaiteriez vous regrouper pour une commande ? Vous recherchez un avis, un retour d'expérience d'autres producteurs ? Ou tout simplement partager une astuce ?



Alors n'hésitez pas, cette rubrique est pour vous !



Elle a pour objectif de donner de la visibilité à vos recherches/demandes, de faciliter la mise en contacts entre professionnels et de favoriser les échanges.



Pour y contribuer, [cliquer ici](#) !



Commande groupée de pommes de terre et échalotes chez Paysons Fermes. Secteur Tudeils (Communauté de Communes du Midi Corrézien).

Claire et Lee, maraîchers à Tudeils (06 73 53 55 49 - clairelee2002@hotmail.com) proposent une commande groupée chez Paysons Ferme.

Livraison semaine 4 et si suffisamment de volumes, semaine 8 aussi. Minimum 1 tonne à atteindre pour le franco de port. Attention : *"la réception se fait dans une grange où l'on peut maintenir hors gel mais pas au-delà de 24h, donc prévoyez de venir récupérer vos commandes rapidement !"*.

Comment faire :

- Télécharger le catalogue et le bon de commande [en cliquant ICI](#).
- Compléter le bon de commande :
 - en inscrivant dans la case "commande groupée" --> Livraison chez CLAIRE ET LEE SHOULER - 1767 ROUTE DU PLATEAU CHAUMEIL - 19120 TUDEILS
 - en mettant les 2 dates de livraison (un point sera fait début janvier pour voir si deux dates de livraison sont maintenues ou si tout est regroupé sur la première).
- Envoyer directement le bon de commande à : payzons.ferme@wanadoo.fr



Commande de plants, Les Jardins de Murat, LEGTPA Henri Bassaler. Secteur Voutezac (Communauté d'agglomération du bassin de Brive).

L'exploitation du Lycée Agricole de Brive Voutezac dispose d'une activité de pépinière avec vente de plants maraîchers pour les professionnels et particuliers. Le catalogue 2022/2023 est désormais disponible, avec une gamme très diversifiée en espèces et variétés : aubergines, tomates, concombres, courgettes, salades, mâches, melons, épinards, blettes, choux, betteraves, céleris, courges, oignons, poivrons, pastèques... Pour le consulter et connaître les modalités de commande, n'hésitez pas à contacter Antoine Filitowski (directeur d'exploitation, 06 33 43 46 92, antoine.filitowski@educagri.fr) et Thierry Treuil (chef de culture, 06 89 11 98 37, thierry.treuil@educagri.fr).



Contacts CA19 - Service productions végétales spécialisées

Vos contacts / équipe productions végétales spécialisées de la Chambre d'agriculture de la Corrèze (antenne de Brive).

- Karine Barrière, conseillère fruits rouges : 07 63 45 23 42
- Anne-Laure Fuscien (remplaçante de Jean-Claude Duffaut), conseillère maraîchage : 07 63 45 23 53
- Mais aussi Sandra Chatufaud (conseillère arbo, 07 63 45 23 61), Marion Pompier (conseillère vigne, 07 63 45 23 32) et Martine Serre (assistante, 07 85 63 48 98)



L'équipe du Pôle Végétal de la Chambre d'agriculture de la Corrèze a désormais [sa page Facebook](#) ! Actualité des cultures et des filières, ressources techniques... N'hésitez pas à nous suivre en cliquant ici : [Pôle Végétal Chambagri Corrèze](#).